

François Chassagne
UMR 152 PharmaDev
CRCN IRD / 41 ans

PROFESSION DE FOI

-

Candidature au conseil scientifique sectorielle n°2 (CSS2) de l'IRD

Cher(e)s collègues,

Je suis actuellement chargé de recherche IRD au sein de l'unité mixte de recherche PharmaDev à Toulouse, suite à mon recrutement en 2020 sur concours externe dans la commission Sciences biologiques et médicales (CSS2). Auparavant, j'ai validé un cursus de docteur en pharmacie à l'université Paris Descartes en 2008, puis obtenu un Master 2 en Biodiversité, Écologie et Évolution à l'université Paul Sabatier de Toulouse en 2009, avant de réaliser une thèse de doctorat en pharmacologie de 2014 à 2017 à l'université Paul Sabatier de Toulouse. J'ai ensuite effectué un postdoctorat de 2018 à 2020 à l'université Emory à Atlanta dans un groupe de recherche étudiant les propriétés antibactériennes et antifongiques de substances naturelles.

Pharmacien de formation et naturaliste passionné, je me suis spécialisé dans l'étude des pratiques thérapeutiques traditionnelles et dans leur validation scientifique. Cette thématique de recherche, aussi appelée ethnopharmacologie, explore la biodiversité (plantes en particulier) à partir des savoirs traditionnels locaux afin de trouver de nouvelles solutions thérapeutiques contre des problèmes de santé majeurs au Sud (dans mon cas, maladies infectieuses et maladies diarrhéiques) et de valider l'efficacité et l'innocuité des remèdes traditionnels utilisés pour traiter ces pathologies. L'ethnopharmacologie répond à l'objectif 3 de développement durable (ODD) adopté par l'ONU : « bonne santé et bien-être » en proposant des solutions thérapeutiques basées sur la nature grâce à l'intégration des savoirs locaux.

Mon travail pour et avec les Sud a commencé dès ma thèse de doctorat lors de laquelle j'ai étudié les médecines traditionnelles utilisées au Cambodge et au Laos. Ces pratiques font partie de la culture de nombreux peuples à travers le monde et leur rôle en santé est mal connu ce qui en fait un sujet de choix. Depuis mon recrutement à l'IRD, j'ai redirigé (suite à une forte demande locale) mes recherches vers les territoires ultramarins (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Mayotte) particulièrement riches en savoirs traditionnels et qui ont à cœur de les valoriser. J'ai développé des outils d'enquête de terrain et des modèles pharmacologiques afin de pouvoir renseigner ces populations sur la science « cachée » derrière leurs pratiques, et je donne divers enseignements (ex. : D.U. en ethnomédecine à l'université de Nouvelle-Calédonie) et forme (ou ai formé) de nombreux étudiants (2 doctorants pour Mayotte ; 1 doctorant, 2 Master 2, 1 Master 1 et 1 Licence 3 pour la Polynésie française ; 1 étudiant en école d'ingénieur pour la Nouvelle-Calédonie) afin de renforcer leur capacité sur cette thématique.

Ma candidature au conseil scientifique sectorielle n°2 de l'IRD est née de ma participation aux ateliers jeunes chercheurs(euses) IRD en 2023. Lors de cet atelier, nous étions 12 chercheurs permanents et non-permanents à avoir pris le temps de réfléchir à l'avenir de l'IRD sous la direction d'Olivier Dangles (DR IRD et directeur délégué à la science à l'IRD, en charge de la science de la durabilité). Cet atelier m'a fait prendre conscience non seulement de l'importance de notre engagement au jour le jour dans nos missions au Sud mais également de l'importance de notre engagement vers une transition durable. Or l'implication des « jeunes » dans ce dessein est essentielle puisque cette transition prendra plusieurs années et nécessitera le renouvellement des forces vives. Bien choisir les futurs chercheurs de notre institut est donc primordial pour que l'IRD continue à être au rendez-vous au Sud via des partenariats durables, tout en s'inscrivant dans une transition écologique et sociétale. Ces deux approches peuvent paraître paradoxales, l'expatriation et les MLDs étant, à mon sens, des outils indispensables à cette durabilité partenariale, mais le challenge doit être relevé afin de participer à la réduction de l'impact environnemental de notre société. À ce sujet, je fais partie de la convention sur la transition écologique et sociétale lancée par la gouvernance de l'IRD et qui a pour objectif de formuler des mesures permettant de réduire l'impact environnemental de notre institut. Participer aux actions collectives de la communauté IRD est donc un aspect important pour moi, qui va de pair avec cette candidature.

Si je suis élu en tant que membre de la CSS2, je veillerai à mettre en avant la transformation écologique et sociétale de notre institut dans le recrutement des futurs chercheurs, ainsi que dans les évaluations biennales, les promotions des agents IRD et la sélection de projets (JEAI, LMI,...). Dans cette démarche, je veillerais à tenir compte des spécificités de notre institut et notamment de l'importance des affectations à l'étranger et dans les territoires ultramarins. Lors du recrutement des futurs chercheurs, je tiendrai particulièrement à privilégier l'excellence des candidats ET leur adéquation avec les points forts des postes de chercheur à l'IRD, à savoir la mobilité, l'adaptation et la faisabilité des projets aux pays du Sud, l'ouverture d'esprit, et l'expérience de terrain.

François Chassagne

